

## La Ville de Genas signe la convention *Premières Pages*, le 16 mars 2022

*Ce mercredi 16 mars, la Ville de Genas, associée au Département du Rhône, a convié les parents d'enfants nés en 2021, au lancement du dispositif Premières Pages, autour d'un événement convivial et familial.*



Après un spectacle gratuit *À table !*, au Neutrino Théâtre, **Daniel Valéro**, maire de Genas, et **Martine Publié**, vice-présidente du Département du Rhône, en charge de la culture, ont signé la convention *Premières Pages*.

Ce dispositif permet **d'accompagner les tout-petits genassiens dans la découverte des mots, des sons, des images et plus généralement, de la lecture.**

*Premières Pages*, c'est un **abonnement offert, à la ludo-médiathèque « Le Jardin des Imaginaires » pendant un an**, aux membres des familles ayant un enfant né en 2021, ainsi **qu'un livre illustré de Lucie Albon**, auteure illustratrice installée dans la région, intitulé *Regarde, ça bouge !*

**Fidèle aux engagements** pris dans le cadre du label *Ville amie des enfants*, décerné par le comité français pour l'UNICEF, que la commune a obtenu pour la **3<sup>ème</sup> fois consécutive en janvier 2021**, la Ville de Genas **poursuit son projet ambitieux pour l'enfance et la jeunesse**, autour de 5 engagements phares :

- assurer le bien-être de chaque enfant à travers une dynamique publique locale favorisant et accompagnant son épanouissement, son respect et son individualité ;
- affirmer sa volonté de lutter contre l'exclusion, contre toute forme de discrimination et d'agir en faveur de l'équité ;
- permettre et proposer un parcours éducatif de qualité à chaque enfant et jeune de son territoire ;
- développer, promouvoir, valoriser et prendre en considération la participation et l'engagement de chaque enfant et jeune ;
- nouer un partenariat avec l'UNICEF France pour contribuer à sa mission de veille, de sensibilisation et de respect des droits de l'enfant en France et dans le monde.